

Prophylaxie

L'emplacement du rucher

Il doit être bien situé, c'est à dire à l'abri des vents dominants. Les ruches doivent être isolées du sol et posées sur des supports non putrescibles.

L'emplacement doit être ensoleillé mais la présence d'un point d'eau doit être envisagée.

Les travaux d'entretien doivent contenir l'évolution d'une végétation environnante qui pousse et peut déranger les flux d'abeilles.

L'état de la ruche :

La ruche doit être en bon état avec un toit étanche, des parois bien protégées par une peinture appropriée afin d'assurer une excellente étanchéité, une bonne isolation entre le couvre cadres et le toit, une inclinaison de la ruche vers l'avant pour permettre l'évacuation des eaux de condensation et éviter que la pluie ne s'accumule sur le plancher.

Les occupants :

Les ruches peuplées sont plus aptes à se défendre contre les agressions, il faut réunir les colonies faibles et être attentif au renouvellement des reines, une reine jeune est garante, par sa prolificité, du bon dynamisme de la colonie. Les abeilles qui ont un bon comportement de nettoyage se défendent mieux contre les maladies du couvain telles que mycoses et loques.

Renouvellement des cadres

Le renouvellement annuel de 2 ou 3 cadres constitue une bonne mesure prophylactique, car certains peuvent accumuler les germes responsables des maladies du couvain.

Ce renouvellement aura aussi un effet bénéfique dans la prévention de l'essaimage. Les plateaux des ruches doivent être grattés et désinfectés une fois par an lors de la visite de printemps.

Visites régulières

Les visites régulières apportent de nombreux renseignements sur l'activité de la ruche (forte ou faible activité, apports de pollen, larves mortes sur la planche de vol, abeilles traînantes aux ailes déformées ou atrophiées, abeilles mortes devant la ruche.....).

Des visites importantes au printemps et en automne traduisent l'état de la colonie en termes de provisions et de qualité du couvain.

Traitements

Il faut pratiquer de façon correcte les traitements acaricides contre la varroase qui est actuellement endémique. Le varroa en affaiblissant les colonies favorise l'apparition d'autres maladies. Mais surtout beaucoup plus grave, par ses piqûres il ouvre la porte à des virus, causes de maladies virales jusqu'alors inconnues ou pour le moins rares, maladies qui deviennent de plus en plus fréquentes et pour lesquelles il n'y a pas de traitement spécifiques.

Les agents pathogènes sont généralement présents à l'état latent dans les colonies (le cas du varroa est le plus flagrant) et l'apiculteur n'y peut pas grand chose (sauf pour le varroa si un traitement approprié est effectué). Par contre l'élimination ou la minimisation des causes favorisantes sont de son entière responsabilité et c'est en cela que son rôle est essentiel dans le maintien du bon état sanitaire de ses ruches